

CONTRATS PAIN SEMESTRIEL « CLAJ LA BATAILLEUSE » - NOVEMBRE - DECEMBRE 2025

Le présent contrat est conclu entre :

Nom : Association CLAJ – La
Batailleuse

Adresse : 16 rue de la fontaine - 25370
ROCHEJEAN

Tel : 07 81 42 48 30

Courriel : claj-batailleuse@wanadoo.fr

Et :

Nom Prénom :

Adresse :

Tel :

Courriel :

Objet du contrat : L'association CLAJ – La Batailleuse produit et vend des pains au levain pur élaborés à partir de farines issues de l'agriculture biologique.

Termes du contrat :

Établir un chèque par mois correspondant au montant mensuel de la commande, à l'ordre du **CLAJ**. Tous les chèques devront être remis à la signature du contrat. Ils seront débités en fin de chaque mois. En cas de problème de retard d'encaissement, nous vous préviendrons par téléphone.

Ajustement : Il est possible d'ajuster la quantité de pain commandée. Pour cela il suffit d'en informer le producteur **au moins 24h à l'avance**. Le débit ou le crédit sera alors réglé en fin de mois.

En cas de non livraison de la quantité ou du type de pain désiré, le règlement du trop perçu sera effectué en fin de mois

Horaires : les commandes sont à récupérer au fournil de la batailleuse à partir de 17h00, le cas échéant les boulangers vous préviennent par sms de l'heure de sortie du pain.

Pain, poids et tarifs

[illegible]

Pierre Péronnet et Emeline Gouverne

Signature :

~~Personnel~~

Signature :

